

Bulletin Municipal

BOUAFLE, COMMUNE DES YVELINES



Edition 2023
Bien vivre à Bouafle



SOMMAIRE

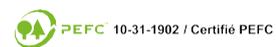
Le mot du Maire	p 3
VIE DE LA COMMUNE	
Investissements	p 4-5
Vie quotidienne	p 6
Urbanisme	p 7-8-9
Vie locale	p 10-11
Services et commerces de proximité	p 12-13
Sécurité	p 13
ENVIRONNEMENT	
Nouvelles règles de tri	p 14
Collecte des déchets	p 14
SOLIDARITÉ	
CCAS	p 15
La maison de la justice	p 16
JEUNESSE	
Bibliothèque	p 16
Crèche	p 17
Centre de Loisirs	p 17
Ecoles	p 18-19
Restauration scolaire	p 20
VIE ASSOCIATIVE	
Associations	p 21-28
Agenda des manifestations	p 29
ETAT CIVIL	
Recensement - Elections	p 30
Carnet	p 31
CONTACT	
Contacts utiles	p 32

BULLETIN MUNICIPAL BOUAFLE 2023

Directeur de la publication :
Sabine OLIVIER

Rédaction :
Emma MERARD HIAUX

Réalisation et édition :
IJT
23, rue des Fontennes
78920 ECQUEVILLY



Page de garde :
Emma MERARD HIAUX

Photo :
Robin PERROTTET

Impression :
1200 exemplaires

Dépôt légal :
1^{er} trimestre 2023

Mairie :
Place Erambert
Téléphone : 01 30 95 51 18
mairie@bouafle.fr
www.bouafle.fr

Le mot du maire

Chères Bouaflaises, Chers Bouaflais,

2022 s'achève, avec comme chaque année, pour nous tous, l'occasion de porter un regard nostalgique sur les moments qui nous ont marqués, à titre personnel, familial, professionnel ou dans nos activités sociales ou associatives, mais aussi avec une envie forte de se projeter sur une nouvelle année, de nouvelles rencontres, de nouveaux projets.

Cette fin 2022, nous avons voulu la conclure en beauté et en féerie dans notre Commune avec le marché de Noël, moment chaleureux de partage et de convivialité qui a associé, autour de la figure symbolique du Père Noël, petits et grands. Je voudrais à cette occasion remercier tous les partenaires, élus, agents municipaux, responsables associatifs et leurs bénévoles, qui ont contribué à la réussite de cette journée qui conclut une année riche en animations, faisant suite à une saison culturelle et sportive variée et des animations estivales autour de la fête de la musique et la fête du Village... et j'en oublie !

L'année 2022 a aussi permis à la Collectivité et aux élus, que je tiens à saluer ici pour leur engagement, de poursuivre leur action au service des Bouaflais en travaillant sur plusieurs projets qui ont vocation à donner du sens à l'action publique. J'en donnerai deux exemples :

- La sobriété énergétique : c'est un thème « incontournable » en ces temps de restriction de la ressource, que notre Commune a pris « à bras le corps » en engageant un audit de l'ensemble de ses locaux avec programmation d'une première tranche de travaux portant sur des économies d'énergie, simples à mettre en œuvre mais immédiatement efficaces et qui devraient se traduire en 2023 par des « gains » sensibles sur le budget communal, très fragilisé, comme celui des particuliers, par la hausse exponentielle des coûts de chauffage, d'éclairage ou de maintenance des équipements.
- La rénovation de l'ancienne poste qui va se traduire par l'ouverture d'un commerce Cocci-Market ainsi que la mise à disposition à la location, d'un appartement de 4 pièces.

D'autres projets seront également à l'étude en 2023 autour du pôle sportif avec l'installation d'un City Basket et la rénovation du bâtiment du Football ou encore le réaménagement de l'aire de jeux des enfants en face des écoles.

Votre Commune et ses élus ne manquent pas de projets. Il faudra cependant veiller à les adapter aux contraintes économiques et à nos possibilités financières, dans un contexte, qui, s'il est « difficile » pour nombre de nos concitoyens, l'est aussi pour les Collectivités locales, elles aussi fortement impactées par la situation inflationniste.

Nous aborderons cette nouvelle année avec une stabilité fiscale de la part communale.

L'équipe municipale et les services municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2023. Qu'elle vous apporte le meilleur pour vous et vos proches.

Sabine OLIVIER
Maire de Bouaflé



L'ÉQUIPE MUNICIPALE ŒUVRE POUR VOUS



AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À NOS SERVICES

Achat d'une désherbeuse-balayeuse qui va permettre à nos services techniques de désherber mécaniquement l'ensemble de nos rues et ruelles.

Pour rappel les produits phytosanitaires sont interdits.

- **Parking de la rue de Chapet** : création de 20 places et accès du chemin retravaillé avec un terrain stabilisé.

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

- **Le bâtiment de l'ancienne poste fait peau neuve** en devenant une épicerie, avec la rénovation de l'appartement situé au-dessus pour une mise à disposition des locaux commerciaux courant avril 2023. Les travaux sont en cours et nécessitent la fermeture provisoire du parking.



- L'ilot de la Vierge-Laguillermie

Rénovation de l'ilot de la Vierge avec une esplanade végétalisée, 22 places de Parking vont être créées. Le RDC de la maison Laguillermie va être transformé en Salle d'exposition et/ou en salle de réunion et l'étage en logement ouvert à la location. Les travaux débuteront début janvier 2023 et se poursuivront toute l'année avec une livraison probable fin décembre.

Pour plus d'informations et de détails concernant le budget, rendez-vous sur le site de la commune : bouafle.fr



AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'APPRENTISSAGES POUR NOS ENFANTS

Rénovation énergétique

Des travaux sont en cours sur les bâtiments scolaires pour une isolation thermique intérieure et extérieure optimale. Le bâtiment du tilleul (accueillant la bibliothèque et les associations) sera également isolé, ainsi que le bâtiment des services techniques.

Dortoir école maternelle

Nous avons eu le plaisir de voir nos plus petits utiliser le nouveau dortoir de 35 lits dès le 7 mai 2022

Le self

Un agrandissement du pôle restauration scolaire a permis l'aménagement d'un self afin d'accueillir davantage d'enfants et de fluidifier ainsi les services. Les enfants ont pu découvrir leur nouveau self dès la rentrée scolaire 2022 et pour l'occasion, un diplôme leur a été remis ! Une isolation thermique et phonique offre également un meilleur confort pour déjeuner.



FOCUS TRAVAUX



- Ruelle Saint Martin : un accès rue Neuve est ouvert avec un escalier piétonnet un accès poussette. Une rampe permet de sécuriser la descente



- Marquage au sol de places de stationnement sur un grand nombre de rues



- Rue des Glaces-Cœurs un enrobé a été fait



- Marquage au sol pour rappel de la zone 30 dans le village



- Rue des Granges un enrobé a été fait



- Sens de circulation rue de Laguillermie et de l'Eglise inversé et marquage provisoire de places de stationnement

FOCUS DES TRAVAUX À RÉALISER

- Réaménagement de la salle du sous-sol de l'école
- Remplacement de l'éclairage de l'Eglise
- Remplacement de l'éclairage du stade en Led





URBANISME

HORAIRES

LUN	9-12H - 14-17H
MA R	9-12H
MER	9-12H - 14-18H
JEU	FERMÉ
VEN	9-12H
SAM	FERMÉ

L'ACCUEIL DU SERVICE URBANISME

Afin de répondre au mieux à la demande des administrés sur les questions relevant de l'urbanisme et/ou du foncier, un accueil a été mis en place. Il se situe à l'ancienne entrée de la police municipale **Place Erambert** côté rue Laguillermie.

Un numéro a été mis en place afin d'avoir directement le service urbanisme :

06 75 35 99 89



RAPPELS :

- Les CERFA permettant de déposer les différentes demandes d'autorisations sont disponibles sur le site internet de la commune : www.bouafle.fr
- Toute personne voulant effectuer des travaux doit vérifier la faisabilité et les conditions administratives auprès du service urbanisme
- Chaque propriétaire de parcelle doit :
 - o L'entretien de sa parcelle, y compris la taille de ses arbres même si elle est non bâtie
 - o L'entretien de sa partie de trottoir
 - o L'entretien de sa berge de rû le cas échéant

VÉRIFIER LA FAISABILITÉ DE VOTRE PROJET

Le service urbanisme est le guichet unique des autorisations du droit des sols et assure le lien juridique et administratif avec le « pétitionnaire », le demandeur.

Il est à votre disposition pour vous expliquer les possibilités et les contraintes réglementaires d'un bien (logement ancien ou terrain à bâtir) dont vous envisagez l'achat ou pour lequel vous prévoyez des travaux.... Et tous travaux demandent une autorisation !

En effet le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal comporte des prescriptions qu'il convient de respecter. Par ailleurs, plusieurs secteurs de protection (patrimoniaux ou liés aux risques naturels) couvrent la commune et renforcent les prescriptions existantes.

tout vous sera expliqué !

VENDRE UN BIEN IMMOBILIER

Les administrés désirant vendre un bien immobilier doivent faire effectuer un certain nombre de diagnostics pour être en conformité avec la législation. Outre les habituels diagnostics (gaz, plomb, amiante, performance énergétique), les propriétaires d'un logement raccordé au réseau public de collecte des eaux usées ou en assainissement autonome doivent faire réaliser le contrôle de la conformité de leur raccordement ou installation par le service des eaux de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise pour pouvoir vendre leur bien.

Toutes les modifications apportées sur le bien doivent avoir fait l'objet d'une demande d'urbanisme (déclaration préalable ou anciennement déclaration de travaux, permis de construire), puis avoir été déclarées achevées via un CERFA de déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

N'hésitez pas à prendre rendez-vous,



Quand la DAACT n'a pas été déposée, vous devez la déposer dès que possible. Une visite de conformité à votre domicile, avec le service urbanisme sera à prévoir.

Si les travaux n'ont pas fait l'objet d'une demande avant leur réalisation, les vendeurs devront déposer une demande (DP / PC) qui sera instruite en vertu des règles en vigueur à la date de dépôt. Si les travaux sont non conformes, les vendeurs devront mettre en conformité leurs modifications afin que cela puisse être constaté par une visite de conformité.

A l'issue de la visite de conformité une attestation de non-opposition, non contestation et conformité est signée par le Maire. Ce document est à fournir à votre notaire pour la vente définitive.

EVOLUTION DE LA FISCALITÉ

Comme chaque année, le Ministère de la Transition Ecologique a procédé à la révision annuelle des valeurs forfaitaires au mètre carré de surface de construction constituant l'assiette de la taxe d'aménagement (article L.331-11 du code de l'urbanisme).

PLUI

Modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : la première étape de concertation est en cours !

Le précédent numéro de votre bulletin consacrait une large publication à la modification du PLUI et ses objectifs et vous informait de la concertation publique sur le projet.

La concertation s'est déroulée du 24 septembre 2021 au 01 juin 2022. Un bilan quantitatif et qualitatif de la concertation a été établi, il est consultable sur le site de la communauté urbaine <https://gpseo.fr> ou sur le site internet dédié <https://construireensemble.gpseo.fr> ou en mairie. Cette étape de libre expression était destinée exclusivement au grand public (habitants, associations, acteurs économiques...). Les demandes d'évolution du PLUI souhaitées par les Maires ont pu être formulées lors de la phase de collaboration avec les communes achevée du second semestre 2021, soit préalablement à la concertation publique.

Toutes les demandes reçues dans le cadre de la concertation ont été analysées. Elles n'ont pas fait l'objet de réponses individuelles systématiques : les réponses apportées aux demandeurs, de manière

globale et thématique, se trouve dans le rapport faisant bilan de concertation.

Les prochaines étapes :

Le dossier complet de la première modification générale du PLUI sera consultable par le public lors de **la phase d'enquête publique envisagée en mai-juin 2023**. Dans cette attente, le projet de modification se poursuit avec la finalisation de l'évaluation environnementale, pour consultation des communes notamment. L'ensemble de tous ces avis seront transmis au dossier d'enquête publique.

Notez que le zonage d'une parcelle ne pourra pas être revu par cette procédure et qu'aucune réduction de protection paysagère ou environnementale (passage de zone AP à AV ou N à U) ne sera possible.

Restez informés des prochaines étapes via illiwap ! ou affichage en mairie !

Activité du service Urbanisme

- **44** biens immobiliers se sont vendus sur la commune en 2022. Rappelons qu'en cas de vente le vendeur doit fournir au notaire le certificat de conformité de raccordement à l'assainissement et – s'il a effectué des travaux – leur déclaration attestant l'achèvement et la conformité (DAACT).

- **37** Déclarations Préalables ont été déposées afin de réaliser des travaux de clôture, des ravalements, la pose de fenêtres de toit. Les autres dossiers concernant des extensions de l'habitation, la construction d'annexes (abri de jardin etc..) ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques. **25 demandes ont été accordées.**

- **15** Permis de construire ont été déposés afin de réaliser des constructions neuves, la création d'habitation par la rénovation de bâti existant et des extensions d'habitations existantes. **11 demandes ont été accordées.** Attention ne pas déclarer totalement ou partiellement des travaux vous expose à des sanctions pénales, fiscales.



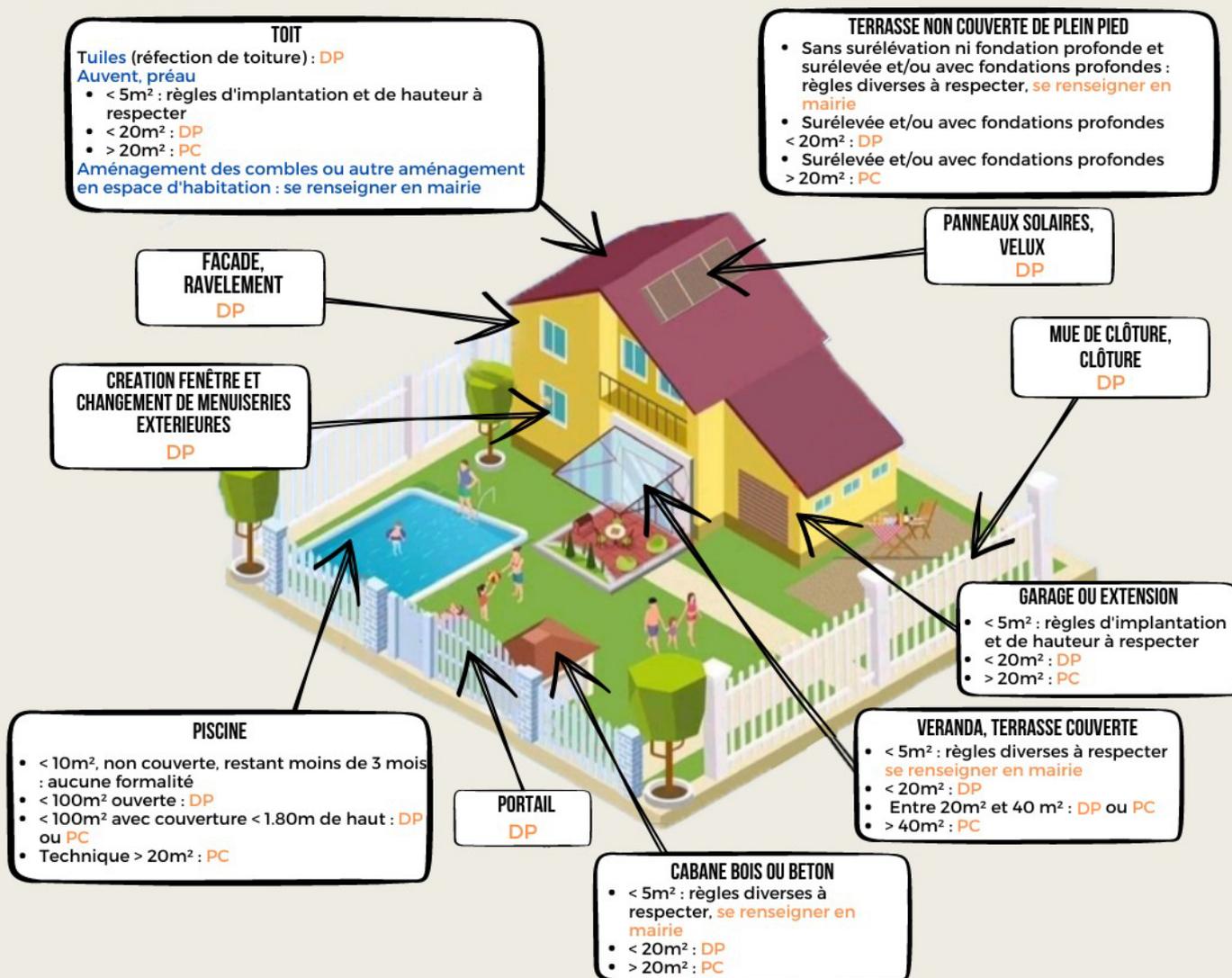
Quelle demande déposer ?

LES AUTORISATIONS POUR LES DIFFÉRENTS TRAVAUX EN ZONE URBAINE :



DP : DÉCLARATION PRÉALABLE

PC : PERMIS DE CONSTRUIRE



POUR PLUS D'INFORMATIONS, VEUILLEZ CONTACTER LE SERVICE URBANISME AU 06 75 35 99 89 OU PAR MAIL URBANISME@BOUAFLE.FR

Plus d'information sur le site internet de la communauté urbaine :

<https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/construire-et-renover/obtenir-une-autorisation-durbanisme>

Quelle règle d'urbanisme s'applique :

<https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/plui-et-permis-de-construire/autorisation-durbanisme>

Comment comprendre le PLUI ? La CU GPSEO édite un guide d'application, un mode d'emploi et une foire aux questions les plus fréquentes régulièrement mise à jour :

<https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/plui-et-permis-de-construire/consulter-le-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui>

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour toutes questions.

VIE LOCALE



LA FÊTE DU VILLAGE

C'est sous un beau soleil de juillet que la fête du village s'est déroulée. Un moment convivial avec des animations et des jeux gonflables accompagné d'une belle soirée autour d'une délicieuse paella et suivi d'un feu d'artifice. Petits et grands ont pu se retrouver et profiter de cette journée festive.

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année, le forum des associations s'est tenu le samedi 3 septembre 2022, de nombreuses associations présentent sur place afin d'accueillir et de renseigner les bouaflais et les bouaflaises.



OCTOBRE ROSE

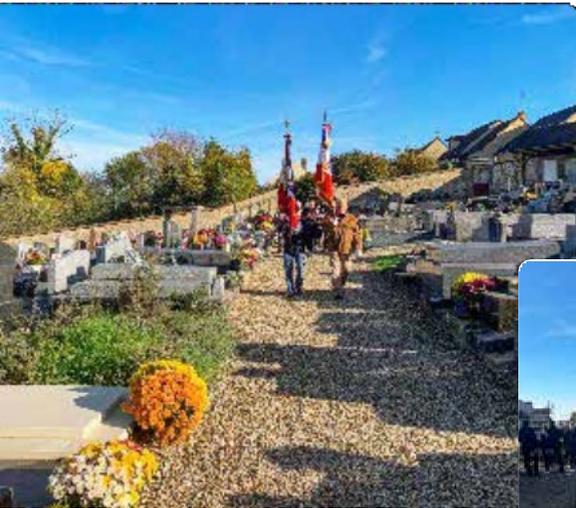
Une belle ambiance mais aussi une exposition de voitures, des baptêmes en voiture, une tombola et de nombreuses animations. L'événement du dimanche 9 octobre 2022 fut un franc succès. Les bénéfices ont été reversés à l'association La Note Rose afin de lutter contre le cancer du sein.





LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

De nombreux Bouaflais et Bouaflaises sont venus rendre hommage à la mémoire de nos anciens. La cérémonie était accompagnée par l'Espérance de Bouafle, avec la participation de certains élèves de CM2 qui ont lu des lettres de poilus. En présence des associations FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) et UNC (Union Nationale des Combattants).



FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin 2022, une soirée musicale avec l'Espérance de Bouafle et L'Orchestre Compartiment Fumeur.



LE MARCHÉ DE NOËL

Le 10 décembre, le marché de Noël s'est tenu sur la place Erambert. De nombreux exposants et de nombreux visiteurs, sans oublier le Père Noël, étaient présents dans une belle ambiance conviviale et chaleureuse avec l'esprit de Noël.



SERVICES ET COMMERCES DE PROXIMITÉ

LE COMMERCE DE PROXIMITÉ À BOUAFLE

RESTAURATION



Ô café Gourmand
1 rue Maurice Berteaux



La Vallée
9 Rte des Mureaux
01 30 95 70 56

COMMERCES DE BOUCHE



- Boulangerie
20 rue de l'Eglise
01 83 54 09 88



- Rapid Market
Rue Maurice Berteaux
01 34 75 94 71



- Master Pizzas
06 80 15 78 24
Tous les mercredis soir à partir de
17h30 - Place Erambert



- Spécialités réunionnaises
07 67 87 25 60
Tous les mardis soir à partir de 17h
- Place Erambert

SERVICES



Coiffeur l'Or Emma
16 rue de Chapet
06 60 02 61 91



Style D Coiff
17 rue Maurice Berteaux
01 30 95 28 95



Institut Louxie Beauté
25 rue des charnelles



L'Atelier de la Bicyclette
495 rue de la Vallée
06 68 12 33 82



TYLIMMO Agence Immobilière
16 rue Maurice Berteaux
01 34 78 62 50

LE MARCHÉ



Boucher
06 12 23 34 56



Charcutier
06 08 57 72 58



Fromager
07 67 65 35 58



Fleuriste
07 50 91 35 46



Primeur
07 58 77 75 62



ZOOM SUR LE MARCHÉ DE BOUAFLE

Rendez-vous hebdomadaire qui a lieu chaque dimanche matin de 9h00 à 13h00 sur la Place Erambert. Un marché entre simplicité et authenticité qui regroupe des producteurs locaux et qui favorise le circuit-court. Un marché en pleine croissance, qui a accueilli de nouveaux commerçants en cette année 2022 ! Le marché de Bouafle vous propose de nombreux produits du terroir ; boucher, charcutier, fromager, fleuriste, primeur, ...



DÉVELOPPEMENT DE LA MAISON DE SANTÉ DES CHARNELLES

La maison médicale des charnelles est une maison de santé pluridisciplinaire qui répond aux besoins de santé de nos administrés. **Implantée à proximité des écoles et de la micro-crèche**, la maison de santé ne cesse d'évoluer en accueillant de nouveaux praticiens et praticiennes.



SÉCURITÉ

GENDARMERIE D'ECQUEVILLY



La gendarmerie assure la totalité de la sécurité des biens et des personnes sur la commune de Bouafle.

Pour tout problème merci de contacter la gendarmerie d'Ecquevilly : 01 34 75 50 04

DISTRIBUTION DE FAUX TRACTS

Attention au démarchage sauvage. La mairie n'a en aucun cas donné l'autorisation de la distribution de ces tracts. Pour vérifier la véracité d'un tract supposé venir de la mairie :



- Je regarde sur le site internet de la mairie si les mêmes informations sont présentes.
- Je regarde sur la page Facebook ou Instagram de la mairie pour voir si une communication a été publiée.
- J'appelle l'accueil de la mairie au 01 30 95 51 18 et je me renseigne.

DU CHANGEMENT DANS NOS POUBELLES

J'ai un doute ça va dans la poubelle jaune ou dans les ordures ménagères ? À partir du 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri changent sur Bouafle : pots de yaourt ou encore sacs plastique, autrefois jetés avec les ordures ménagères, peuvent désormais être déposés dans les bacs jaunes.

Grâce à votre geste de tri et aux nouveaux débouchés pour le recyclage, de nombreux matériaux vont être recyclés, et c'est autant de ressources naturelles qui seront économisées. **TRIER PLUS POUR RECYCLER PLUS !**



Les gestes à adopter à compter du 1^{er} janvier 2023 pour bien trier :

- Le bac jaune accepte tous les emballages, mais pas les objets. Les objets sont à jeter dans la poubelle ordinaire (ex : cassette VHS, CD-DVD, jouet, bassine, tuyau, brosse à dents...)
- Déposez vos emballages dans le bac jaune, en vrac, sans sac et ne rien déposer en vrac à côté des bacs
- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider. L'eau est précieuse
- N'emboitez pas les emballages les uns dans les autres



En cas de doute, consultez votre **mémo-tri**

COLLECTE DES DÉCHETS 2023

- Ordures ménagères : Lundi matin
- Emballages recyclables : Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines
- Verre : Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines
- Encombrants : 23 janvier, 21 mars, 24 juillet, 30 octobre, le matin
- Déchets verts : Mardi après-midi du 14 mars au 4 juillet et du 22 août au 28 novembre

**Si tu tries,
T'as tout compris !**



PRATIQUE

Pour toutes vos questions liées à la gestion de vos déchets :

N° info déchets : 01 30 33 90 00 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

www.gseo.fr

SACS DÉCHETS VERTS

La distribution des sacs de déchets verts s'organiserà aux services techniques situé rue du Pieu. Les samedis 18 et 25 mars 2023.



Cette année, la mairie a opté pour un sapin de Noël tout en bois fabriqué à la main par nos services techniques. Un sapin recyclé, recyclable & réutilisable !





CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) AU COEUR DE LA COHÉSION SOCIALE DU VILLAGE

Contact et renseignements :
01 30 95 02 73

Les missions du CCAS sont essentielles pour la cohésion sociale du village.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités sociales.

C'est un organe indispensable à la commune. Véritable rempart contre la précarité, l'isolement, la dépendance et la solitude, nous le faisons vivre, en développant les valeurs d'entraide, de solidarité et d'échange.

Le CCAS a pu aider au quotidien les administrés dans leurs difficultés rencontrées.

Le CCAS assure des missions telles que :

• **L'AIDE AU DÉMARCHE ET ÉCOUTE**

• **PASSE NAVIGO**

Titre de transport pour les personnes âgées de 65 ans non imposables sans activité ou personnes handicapées à partir de 20 ans bénéficiaires de AAH ou pension d'invalidité 2^e catégorie non imposable ou personnes handicapées de 60 à 65 ans bénéficiaires de la carte d'invalidité non imposable et sans activité)

• **UNE MUTUELLE POUR TOUS NOS SÉNIORS**

Une nouvelle fonctionnalité est disponible ; dépendance, accident de la vie. Pour contacter la conseillère :

Aurélie DRUELLE 07 85 11 52 02

• **AIDES FINANCIÈRES FACULTATIVES**

Toutes les demandes sont instruites et présentées au conseil d'administration du CCAS qui émet un avis sur le bien-fondé du dossier.

• **TÉLÉASSISTANCE**

Abonnement vitaris (formulaire à remettre au CCAS). Un terminal de téléassistance installé à domicile permet d'entrer en contact avec une plateforme d'écoute et d'assistance disponible 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

• **LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE**

Le CCAS organise sur la commune le portage des repas pour les personnes âgées ou rencontrant des difficultés à se préparer des repas. Toute personne désirant en bénéficier peut contacter la Mairie.

• **TICKET PISCINE**

Afin de favoriser le sport et la culture, le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de maintenir la distribution de tickets de piscine

• **ORGANISATION D'ANIMATION POUR LES SÉNIORS**

Chaque année, le CCAS organise le Repas annuel du CCAS; cette année le traditionnel repas de nos aînés a eu lieu le 23 novembre 2022, ce fut un franc succès. Un beau moment de partage et de retrouvailles aux délices éphémères de Bouafle. 75 colis ont été offerts aux plus de 75 ans qui n'ont pas pu participer au repas

• **ALLOCATION ÉNERGIE**

Le CCAS reconduit l'opération Allocation Energie. Celle-ci permet de bénéficier d'une aide financière versée sous conditions de ressources, de critère d'âge et/ou de situation.



QUELQUES IMAGES DE CE REPAS QUI FUT UN GRAND SUCCÈS !





LA MAISON DE LA JUSTICE

UN SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL D'INFORMATION JURIDIQUE



Maison de la justice et du droit
des Mureaux

79 Bd Victor Hugo 78130 LES MUREAUX

78130 Les Mureaux

Téléphone : 01 34 92 73 42

www.mjd-valdeseine.fr

La Maison de la Justice et du Droit est un lieu proche du citoyen offrant des services gratuits d'écoute, d'information, d'orientation et de résolution amiable des litiges. Elle rassemble les divers services et permanences susceptibles de contribuer à l'information et au respect des droits et devoirs de chacun en toute confidentialité.

Placée sous l'autorité conjointe du Président du Tribunal Judiciaire, du Procureur de la République et du Président du Syndicat Intercommunal de la Maison de Justice, elle promeut une justice de proximité, l'accès au droit, l'aide aux victimes et les modes alternatifs de règlement des conflits. Elle déploie également des opérations hors de ses locaux en proposant des actions de prévention générale, de développement de la citoyenneté et en s'associant régulièrement aux démarches mises en place par les différents partenaires.

Elle constitue un lieu ouvert aux usagers pour qu'ils puissent se renseigner sur leurs droits et devoirs autour de trois missions :

- ACCÈS AUX DROITS
- TRAITEMENT JUDICIAIRE
- CITOYENNETÉ ET RÈGLEMENT AMIABLE DES LITIGES

SCANNEZ-MOI !



LA MAISON DE LA JUSTICE A FÊTÉ SES 30 ANS !

LE 09/09/2022

LA BIBLIOTHÈQUE



- A venir sur le site Biblixnet de la bibliothèque la possibilité d'ajouter des commentaires et des critiques sur les livres (voir avec Olivier).

Prochaines thématiques jeunesse dans la bibliothèque

Après "Halloween" en octobre, "La mer et les océans" en novembre et "Noël" en décembre. Pour les adultes en novembre les éditions Grasset et en décembre "La littérature fantastique". Tarifs de la bibliothèque :

- 5 € pour un enfant ou plus d'une même famille 10 € pour un adulte



MICRO-CRÈCHE POMME DE REINETTE



Encore une belle année en cours...

Entre, le potager en permaculture... Si, si même en l'automne et l'hiver, nos petits jardiniers ont pu récolter de belles salades, la plantation des bulbes d'automne le compostage et la

plantation des aromates tout ce petit monde, s'est bien activé !!! Nous laissons le jardin se reposer en attendant que les premières fleurs pointent le bout de leurs pétales.

Cette année, le grand thème de la micro-crèche, est le livre. Nous confectionnons des petits livres et

tous les thèmes sont utilisés, la vie à la crèche, le potager, le ski et bien sûr Noël ! Enfants et parents y participent gaiement, tout ceci accompagné de notre super bibliothécaire Olivier.

De multiples activités sont également proposées aussi bien motrices que calmes, piscine, peinture, pâtisserie... Tout ce que les enfants peuvent nous demander.

Notre pédagogie libre et alternative permet aux petits de choisir ce qu'ils veulent faire dans la journée, tout en favorisant leur autonomie, mais dans le respect de leur rythme et de leurs envies.

Ne pas avoir envie ou bien pouvoir rêver, c'est aussi nécessaire pour bien grandir.

La micro-crèche est un lieu d'échanges également pour les parents, nous prenons un grand soin pour vous accueillir.

Les places sont très limitées et la demande est très forte et ne cesse d'augmenter d'année en année. La commune fait son possible pour répondre aux besoins de la population, n'hésitez pas à vous inscrire dès que possible.

Une équipe dynamique, pleine de joie et motivée vous attend à « pomme de reinette »

Vous trouverez tous les renseignements sur le site de la mairie.



CENTRE DE LOISIRS « LE TILLEUL »



L'accueil de loisirs « Le Tilleul » offre un accueil ludique et éducatif aux enfants de 3 ans à 11 ans, les mercredis, les vacances scolaires et le périscolaire.

C'est un lieu d'accueil pour l'enfance qui permet aux familles un système de garde adéquat, adapté et professionnel. C'est un service géré par une délégation de service public, l'Ifac.

La structure est encadrée par une équipe d'animation diplômée, composée d'une directrice Mainot Virginie et d'animateurs tels que Imane, B'étytam, Lorena et Ambrine.

Organisé pendant les vacances et les temps de loisirs (temps périscolaire, mercredi, etc.), l'accueil de loisirs offre aux enfants l'occasion de pratiquer plusieurs activités de loisirs éducatifs et de détente, planifiées à partir d'un projet éducatif propre à chaque organisateur. C'est aussi un terrain privilégié pour la mise en œuvre d'une pédagogie spécifique en permettant la prise d'initiatives, la créativité, l'apprentissage de la vie en collectivité, la prise de responsabilités et le développement de l'autonomie et de l'esprit critique. Il s'agit de :

- Favoriser toutes formes d'épanouissement de l'enfant

et son apprentissage social. Venir en appui des familles dans leur rôle et leurs responsabilités

Cette année, les enfants du centre de loisirs ont décoré le sapin de Noël Place Erambert avec des décorations fabriquées par leurs soins !



La structure est ouverte les mercredis et les vacances scolaires de 7h à 19h sous réservation au préalable. Pendant le temps scolaire, celle-ci est ouverte de 7h à 8h40 et de 16h30 à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Un dossier d'inscription est obligatoire afin d'accéder aux différents services proposés par l'accueil de loisirs. Celui-ci est à retirer à l'accueil et pour tout renseignement, l'accueil reste à votre disposition au 01.30.90.11.39

A L'ÉCOLE MATERNELLE DU CÈDRE

Directrice : Anne Lehmann-Martin

Petite section (19 élèves) : Anne Lehmann-Martin, Chloé Lacour (le vendredi). Atsem : Emmanuelle Reyes

Moyenne section : Eloïse Errichetti, 25 élèves.

Atsem : Delphine Ollivier

Moyenne section/Grande section : Valérie Lablanquie, 24 élèves. Atsem (stagiaire en alternance) : Loryanne Notebaert

Grande section : Nicolas Combres (lundi et vendredi), Chloé

Lacour (mardi et jeudi), 23 élèves.

Atsem : Audrey Cozete

Adresse mail de l'école : 0780406t@ac-versailles.fr

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le 8 octobre 2022. Le taux de participation est en nette augmentation par rapport à l'année précédente.

Les parents délégués élus sont joignables à cette adresse mail : delegue.mater.bouafle@gmail.com

La classe des **Moyens-Grands** a déménagé dans l'ancien dortoir tandis que le **nouveau dortoir** est très apprécié des Petits (et des autres élèves qui profitent de l'espace ludique du couloir lors du décloisonnement).

Des toilettes ont été installés dans la classe des Grands.

Les enfants des écoles, maternelle et élémentaire, **ont fêté le Carnaval** tous ensemble, juste après la levée de l'interdiction du brassage avec le protocole sanitaire. **Quelle fête !**



La crèche de Bouafle a invité les enfants de maternelle à venir **voir les véhicules de secours** et d'autres engins impressionnants.



Pour les sorties de fin d'année, 2 classes se sont rendues à **Thoiry** tandis que les 2 autres classes allaient au **Poney club**. L'association les amis de l'école a financé les entrées tandis que la Mairie a offert les trajets en car.



L'école maternelle a participé au **projet d'Éducation Artistique et Culturelle « Insectarium »** et a créé un insecte imaginaire, le Libépillon ainsi qu'une bande sonore pour raconter son histoire.

La Journée Portes ouvertes de la maternelle **et la kermesse** ont bien eu lieu pour le plus grand plaisir de tous le 24 juin 2022, après deux années d'interruption en raison de la Covid. Tous ont eu l'occasion de dire au revoir à Brigitte pour une retraite bien méritée.

Deux bancs de la cour ont été rénovés par les services techniques qui les ont réinstallés dans la cour de récréation sous les yeux très intéressés des enfants. L'un de ces bancs a été décoré par les enfants pour devenir un « banc des copains ».



La chorale est un moment que chacun attend avec impatience.



Pour cette année scolaire 2022/2023, une expérimentation intéressante est proposée aux classes, qui s'inscrit dans le nouveau projet d'école : **l'école dehors**.





A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JOLIOT-CURIE

Pour cette année scolaire 2022-2023, 159 élèves fréquentent l'école élémentaire Joliot-Curie.

La répartition des élèves sur 6 classes est la suivante :

Directrice : Mme GUTIERREZ-GONZALEZ (mail : 0781338f@ac-versailles.fr)

CP : Mme RIVOALEN, 28 élèves

CP/CE1 : Mme BUONOMO, 27 élèves

CE1/CE2 : Mme NANCEY, 26 élèves

CE2 : Mme LE ROUX, 26 élèves

CM1 : Mme GUTIERREZ-GONZALEZ, 29 élèves (Mme BURLOT le mardi, décharge de direction)

CM2 : Mme OURRAD, 23 élèves

Parents d'élèves élus : Mme VALLEE, Mme KILBOUA, Mme CERDEIRA, Mme DOUMBIA, Mme PASCAULT, Mme SACHET

(Mail : primairebouafle@hotmail.com)

QUE S'EST-IL PASSÉ DEPUIS JANVIER 2022 ?

De janvier à mars 2022, la crise sanitaire a eu un impact considérable sur l'école. Néanmoins pour le bien-être des élèves, l'équipe enseignante a essayé de conserver un maximum d'animations et de projets réalisables dans le respect des contraintes sanitaires. Le projet « **Education au développement durable/Protection de l'environnement** » s'est poursuivi dans chaque classe à travers diverses activités pédagogiques. Toutes les classes étaient inscrites au **Défi Ecosystem** (programme de sensibilisation au recyclage des ampoules et des déchets d'équipements électriques et électroniques, mais également au don, à la réparation et, de manière plus générale, à l'économie circulaire). Chaque activité réalisée par les classes ajoutait une unité au compteur en ligne sur le site **du Défi Ecosystem**. Et tous les 1000 défis validés, une mission d'électrification d'une école dans un pays en voie de développement était financée.

Les élèves ont pu assister à des **conférences pédagogiques** début mars : « Il était une fois... la forêt », « L'eau, une ressource durable ? » et « De la Terre à l'espace ».

Au mois d'avril, un **carnaval** a été organisé pour les écoles, élémentaire et maternelle. Tous les élèves ont pu venir déguisés à l'école !

Notre intervenante en **arts plastiques**, madame Chantal COEFFE, est intervenue auprès de toutes les classes pour réaliser un atelier modelage sur le thème de la nature. Ces animations ont permis aux élèves de fabriquer un bel objet en argile.

Les élèves de CE2 ont passé le **permis piétons** et les élèves de CM2 le **permis vélo** (Attestation Scolaire de Sécurité Routière), le **permis Internet** ainsi qu'une formation **aux premiers secours**.

L'école a également adhéré cette année au **Programme Phare**, mis en place par l'Education nationale. Il s'agit d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves qui s'accompagne de nombreux outils de traitement des situations de harcèlement ainsi que de contenus pédagogiques et éducatifs dispensés tout au long de l'année.

Toutes les classes ont pu bénéficier d'une sortie scolaire de fin d'année, au mois de juin 2022 : **la Ferme de Grignon** pour les CP et CP/CE1, **Les jardins animaliers de Biotropica** pour les CE1 et CE2 et **le Centre Pompidou** pour les CM1 et CM2.

La remise des récompenses pour les élèves de **CM2** a eu lieu le samedi 25 juin 2022, le matin. Cette petite cérémonie organisée tous les ans par la Municipalité s'est déroulée dans la salle du sous-sol du groupe scolaire. Elle a été suivie d'une collation offerte aux élèves pour célébrer leur départ au collège. Cette année, les élèves ont reçu une calculatrice, outil indispensable pour leurs futures années de collégiens.

La grande kermesse organisée par les Amis de l'école de Bouafle a eu lieu le samedi 25 juin 2022 après-midi, après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire. Au programme : buffet, stands et tombola dans une ambiance festive et chaleureuse. Cet événement attendu de tous a tenu toutes ses promesses !

ET DEPUIS SEPTEMBRE 2022 ?

Toutes les classes de l'école bénéficient d'un cycle de 10 séances de natation. Les séances et les trajets en car sont financés par la Mairie.

Au mois d'octobre, nous avons repris les séances à la bibliothèque. Monsieur NAVARRO, le bibliothécaire de Bouafle, nous accueille pendant une heure environ. Il lit des histoires aux élèves et leur propose des animations diverses sur un thème choisi à l'avance. Les CM2 participent également au concours des petits champions de la lecture. Le thème commun à toutes les classes pour cette année scolaire est le voyage littéraire.

Tout au long de l'année, les élèves élargiront leurs connaissances sur ce thème à travers l'étude d'œuvres littéraires ou artistiques, ou à travers des projets en histoire, géographie, musique ou arts plastiques. Toutes les classes poursuivent également le Défi écosystème débuté l'année dernière.

Les spectacles de Noël auront lieu le jeudi 15 décembre après-midi. Au programme : « Contes ensoleillés » et « Fantaisie médiévale ». Ces deux spectacles originaux et interactifs ont été créés dans le cadre d'un projet soutenu par le label d'excellence La Cité Éducative. Ils sont financés par les Amis de l'école de Bouafle.

Le traditionnel après-midi de Noël, organisé par les Amis de l'école de Bouafle, aura lieu le vendredi 16 décembre après-midi avec le passage du Père Noël, la distribution des cadeaux et des chocolats ainsi que la remise des récompenses pour les gagnants du concours de dessins de Noël.

Via cet article, les enseignants remercient tous les partenaires qui collaborent et s'investissent auprès de l'école : la Municipalité, les parents d'élèves et l'association des Amis de l'école de Bouafle.



RESTAURATION SCOLAIRE

Les enfants sont ravis de leur nouveau self et nous ont parlé de leur plat préféré à la cantine et au quotidien !

Alana : Le meilleur plat du monde ce sont les pâtes !

Loaï : Mon plat préféré c'est les frites avec du ketchup, j'aime bien mon nouveau self mais j'ai failli faire tomber mon plateau une fois mais il n'est pas tombé parce que je l'ai rattrapé !



Valentin : Le meilleur plat ce sont les carbonaras avec plein de crème fraîche et de lardons. A la cantine j'aime beaucoup les beignets.



Paola : Mon plat préféré c'est les pâtes au beurre, quand je mange ce que je préfère c'est manger le yaourt.

Tijan : Ce que j'ai envie de manger et ce que j'adore c'est burger King avec un hamburger et des frites. J'aime bien manger à la cantine parce que on mange avec les copains !

Aurélien : Mon plat préféré ce sont les hamburgerrrrrs, les meilleurs c'est ceux qui sont fait maison. Mon moment préféré à la cantine c'est quand je vais débarrasser et que je suis le premier, du coup il y a une grande file derrière moi qui attend et je suis le premier !

Paul : C'est très bon la cantine, j'adore ce plat (calamar frit) par ce que c'est mon plat préféré et j'adore prendre le dessert.

Tijan : Ce que j'ai envie de manger et ce que j'adore c'est burger King avec un hamburger et des frites. J'aime bien manger à la cantine parce que on mange avec les copains !

Adam : Je m'appelle Adam, j'adore ce plat (calamar frit) c'est trop bon et j'adore la cantine, tu peux choisir ce que tu veux et tout seul c'est mieux.

Charli : J'aime pas trop les légumes, les petits pois et la ratatouille, moi je préfère plutôt un steak et des pâtes.

Anna : Mon plat préféré c'est les calamars avec les frites avec un peu de ketchup. Et avec la cantine j'aime bien choisir le dessert.

Prune : Hmm, mon plat préféré à la cantine ce sont les boulettes végétales avec des frites.

Maria : Je m'appelle Maria, et mon plat préféré c'est les lasagnes végétariennes, il y a dedans des épinards. J'aime bien la cantine parce qu'on peut se servir tout seul et on peut débarrasser quand on veut et aussi on peut monter quand on a envie après qu'on a terminé.

Liou : Je suis en classe de CE2 dans la même classe que Eva et mon plat préféré c'est le cordon bleu avec des pâtes.

Liv : Mon plat préféré c'est les pâtes carbos, et j'aime bien passer au début et choisir ce que je vais mettre sur le plateau.

Nahil : Je m'appelle Nahil J'adore manger les hamburgers, avec des frites et du ketchup ! J'aime bien la nouvelle cantine mais il y a un peu plus de queue.

Eva : Je suis en CE2 et j'aime bien les pâtes à la carbonara et j'aime bien la cantine parce que quand tu prends le repas, et bah tu peux choisir si tu veux ou pas quelque chose.





Les amis de l'école

Les Amis de l'Ecole de Bouafle

Notre association organise régulièrement des événements festifs pour petits et grands : soirée d'Halloween, la Bourse aux Jouets, le Bal des Enfants, le Loto, la Chasse aux Œufs de Pâques et bien sûr la Kermesse !

Nous sollicitons l'adhésion des familles en début d'année et une votre participation au moment des événements afin de subventionner des sorties scolaires et animations pédagogiques et festives des écoles, maternelle et élémentaire. Nous finançons notamment la sortie de fin d'année scolaire, le spectacle de Noël et le passage du Père Noël dans les classes.

L'équipe s'est en grande partie renouvelée cette année pour faire perdurer tous ces bons moments mais n'hésitez pas à nous rejoindre en tant que membre actif à la prochaine AG qui aura lieu en septembre ou en tant que bénévole pour l'organisation des diverses festivités.

Pour nous suivre ou nous contacter :

📧 lesamisdelecoledebouafle@gmail.com

📍 Amis Ecole de Bouafle

📷 Instagram : [lesamisdelecoledebouafle78](https://www.instagram.com/lesamisdelecoledebouafle78)



FNACA



Dépôt de gerbes à la stèle pour la commémoration du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 2022.

Assemblée Générale de la FNACA du 08 octobre 2022 qui a permis de nous retrouver après 2 ans sans présentiel en raison du covid.



Yoga

Le Yoga Club de Bouafle vous accueille :

- Les séances sont animées par Madame Prigent, Professeur diplômé de Yoga.
- Exercices de Yoga postural adaptés à chacun.
- Cotisation de 90€ par trimestre.
- Rendez-vous le jeudi de 19h30 à 21h00.
- Demandez votre invitation à Patrick GARCIA au +33 6 37 52 61 67.

- Ambiance zen et amicale (inclusive).
- Des séances de Yoga Vinyasa ouvertes à toutes peuvent être proposées pendant les vacances scolaires.

Renseignements au 📞 +33 6 37 52 61 67



L'Espérance de Bouafle

Notre orchestre d'harmonie est une association loi 1901 créé en 1867 sous le nom « Espérance de Bouafle », dans une petite commune des Yvelines. L'harmonie compte une trentaine de musiciens, tous bénévoles, dont la direction est assurée par un chef d'orchestre professionnel. Ses pupitres sont répartis comme suit : flûtes, clarinettes, famille des saxophones, trompettes, cor, trombone, basses, batterie et percussions. Il se produit au complet mais aussi en petites formations.

Son programme est renouvelé chaque année proposant un répertoire musical très large et varié. Ce dernier est composé de musique de films, variété, jazz, musique classique mais aussi compositions originales pour orchestre à vent. Nous procédons à l'animation de marchés de Noël, fêtes de la musique, brocantes ou toute autre manifestation nécessitant des musiques d'accompagnement ou d'ambiance. Les occasions de venir nous écouter sont nombreuses, à Bouafle bien sûr mais aussi sur l'ensemble des Yvelines.

Nous accueillons très volontiers de nouveaux talents tous les ans. Vous apprécierez le plaisir de jouer au sein d'un orchestre dans une ambiance passionnée et conviviale. Vous ne le regretterez pas !

Nos répétitions ont lieu chaque semaine le lundi de 19h45 à 21h45 au sous-sol de l'école à Bouafle, n'hésitez pas à consulter notre blog <http://esperancedebouafle.blogspot.com>, venir nous voir ou à prendre contact avec nous.

Contact et Renseignements :

Martial PETITJEAN, président

📧 orchestre.esperance.bouafle@gmail.com

☎ **06 17 69 91 40**



Club de l'amitié



Et pourquoi pas passer la porte de notre club, c'est ouvert à tous, certes nos activités ont lieu en semaine ou en soirée, parfois le week-end.

Salle des associations réservée pour les après - midi jeux les mardis et jeudis.

Brocante du centre village samedi 21 mai en partenariat avec le club des marcheurs Déjeuner spectacle au cabaret les enfants terribles à Elbeuf le 16 juin

Barbecue pour les adhérents le 18 septembre Goûter de Noël le 10 décembre 2023 nous commencerons par notre assemblée générale le samedi 28 janvier à 14H. N'hésitez pas à nous rejoindre

Cotisation annuelle 12€, rapport moral et financier et organisation de sorties.

Renouvellement du bureau comptable et secrétaire démissionnaires pour raisons de santé.

Michel et Nathalie ont tenu ces postes sans ménagement et l'organisation au carré de la brocante. Je les remercie vivement.

Pour la brocante du samedi 13 mai, nous recherchons des bénévoles pour la mise en place matin et/ou soir et aide au stand buvette crêpes.

BONNE ANNEE 2023, JOIE ET SANTÉ



Ecole de musique

L'Ecole de Musique de Bouafle dispense des cours d'instruments par des professeurs professionnels :

- Julien pour la Guitare classique et électrique
- Laurence pour le Piano
- Joël pour la Batterie et Percussions.

Le cours de formation musicale est intégré au sein du cours d'instrument afin qu'il soit adapté au mieux à la pratique de l'instrument.

Suivant la demande, nous pouvons ouvrir d'autres classes d'instruments.

Chaque mois de juin, une évaluation est réalisée afin de constater les progrès réalisés par les élèves. La prochaine audition annuelle aura lieu le dimanche 2 avril 2023, à la salle polyvalente à 16 heures.

L'avancement des études et la régularité des progrès sont constatés lors d'auditions et de l'évaluation en fin d'année.

Cette évaluation en concertation avec le jury et les enseignants a pour fonction de situer l'élève et de vérifier que l'ensemble des connaissances et compétences demandées a bien été acquis afin de permettre son orientation tout au long de sa scolarité et particulièrement à la fin de chaque cycle.



Il est également important de tenir compte des rythmes d'évolution propres à chacun.

L'école de musique est à la recherche d'un nouveau chef de chœur pour sa chorale d'une dizaine de personnes. Si vous connaissez quelqu'un qui puisse remplir cette mission, merci de nous en tenir informés.

De plus, l'école de musique recherche de nouveaux élèves dans les disciplines instrumentales. Aussi, vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en nous joignant par téléphone au 06.95.02.25.05 ou par mail ecolemusiquebouafle@outlook.fr

Coordonnées :

Centre Socio Culturel rue des Charnelles - 78410

Bouafle Contactez-nous

☎ **06 95 02 25 05**

@ **ecolemusiquebouafle@outlook.fr**

Contact au sein de l'association : Claude HENNEBELLE (Président)



Loisirs et culture



A VOS CALENDRIERS :

- Dimanche 29 janvier - après-midi - Galette des Rois, suivie d'un spectacle
- Samedi 25 mars, après-midi - Carnaval, défilé dans les rues du village, des enfants et des parents déguisés, suivi du « brûlage » de monsieur Carnaval, et d'un goûter
- Samedi 17 juin, à partir de 10 heures, atelier pour les enfants
- Samedi 14 octobre en soirée - Théâtre tout public et pour finir l'année, le père Noël viendra nous rendre visite le 10

décembre - il vous donne rendez-vous place de la mairie où les enfants pourront mettre dans sa hôte leurs lettres, un spectacle sera également offert à tous.

Nous espérons vous voir très nombreux à toutes ces manifestations qui ont un lieu commun : Le sous-sol du groupe scolaire.

Lorsque le bulletin municipal sera dans vos boîtes aux lettres, l'année 2023 sera déjà commencée, mais il sera encore temps de vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2023 de la part de tout le bureau de **LOISIRS & CULTURE.**

A. houdin



Unc



But de l'association :

- Perpétuer le souvenir des combattants morts pour la France ou pour le service de la nation et servir leur mémoire.
- Accueillir tous ceux qui portent nos valeurs.
- Organiser ou participer aux cérémonies commémoratives des différents conflits.
- Développer l'entraide.
- Transmettre l'esprit civique, notamment auprès des nouvelles générations.

Contacts et renseignements :

Denis Wieczorek Président

35, rue Frichet – 78410 Bouafle

☎ **06 33 84 66 45**

@ **deniswieczorek@orange.fr**

L'ASC Bouafpins

Une association familiale créée pour pratiquer des activités sportives et culturelles en famille. Notre objectif premier est de fournir aux familles, un éveil sportif, et culturel dès le plus jeune âge. Permettre aux entreprises et aux associations de présenter leurs activités aux enfants. De ce fait, nous proposons :

- Des foulées pédestres : « LA BOUAFPLINS EN FAMILLE ». Que nous organisons et partageons avec les communes qui soutiennent cette initiative
- Histoire et petit déjeuner
- Baby-foot
- Sorties culturelles en famille
- Apprentissage du vélo aux enfants « On s'bouge à vélo »

Tous ses événements sont proposés en collaboration avec nos partenaires Mairie de Bouafle, Mairie de Flins-sur-

Seine, CIC, le restaurant la vallée, l'auto-école AE le Trèfle, Carrefour, I-grec, l'atelier de la bicyclette de Bouafle, ...

Alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre pour des moments de partage en famille. Si vous aussi parents ou non vous souhaitez nous rejoindre, alors n'hésitez pas à venir à la rencontre d'une équipe dynamique au service de la famille. Pour cela, contactez-nous :

@ **la.bouafpins.en.famille@gmail.com**

☎ **06 51 11 12 21 / 06 10 42 87 70**

Venez visiter nos pages Facebook, Instagram ou Twitter : « laboufplinsenfamille ».



À très bientôt

Les marcheurs de Bouafle



Les marcheurs de Bouafle vous donnent rendez-vous deux fois par semaine. Deux parcours-vous sont proposés le mardi et le jeudi. Départ heure d'été 8h30 et heure d'hiver 9h00 de la Place Erambert à Bouafle (Place de la Mairie).

Les randonnées d'environ 8 à 12 km se déroulent en principe aux alentours du village. Pour les personnes qui le souhaitent, il est possible de réduire ces distances, en concertation avec le groupe avant le départ. Nous organisons aussi des sorties hors de Bouafle, en partance de la Place Erambert, en co-voiturage jusqu'au point de départ de la destination choisie.

En dehors de nos marches hebdomadaires, des moments

Vous pouvez toujours vous inscrire, même en cours d'année, nous serons heureux de vous compter parmi nous.

Contact :

Mr KOLACZINSKI

☎ **06 28 27 14 21**





Happy Nes

L'association Happy Nes a pour but de sensibiliser les habitants de Bouafle à l'écologie et à la solidarité par différentes actions :

- Un pédibus qui permet aux enfants d'aller à l'école à pied accompagnés de parents relais. Deux lignes fonctionnent actuellement ce qui représente 11 enfants.
- La mise à disposition pour tous les habitants de 3 composteurs. Deux sont installés entre la maison médicale et l'entrée de l'école. Le troisième se situe dans le bas de Bouafle à côté du terrain de pétanque
- Les brins de cousette : atelier couture organisé tous les mardis. Instants de partages et de transmission de savoir-faire. Les couturières participent environ une fois par an à des actions solidaires.
- Organisation pendant l'année d'ateliers zéro déchet : apprendre à faire sa lessive ou ses cosmétiques soi-même.
- Groupe WhatsApp de partage, échange, entraide, troc.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter :

📧 associaon.happynes@gmail.com

☎ 06 66 38 73 60.

Nous vous accueillerons avec plaisir.



Echec et Bouafle



Echecs et Bouafle !! est une association créée en 2009. Depuis la rentrée 2022, pour rendre l'accès plus facile, nous avons modifié les horaires de nos réunions qui se tiennent tous les mercredis de 17 à 20 heures à la salle des associations.

Depuis 2009 les amateurs de ce jeu se retrouvent avec plaisir dans une ambiance conviviale toutefois studieuse. Quel que soit votre niveau, même trop faible à votre avis, venez partager avec nous ce plaisir.

Contact :

JL. HAMEAU

☎ 01 30 91 09 35

Bouafle amis de la danse (BAD)

Quel que soit votre niveau, débutant ou confirmé, seul ou en couple, jeune ou moins jeune, nous souhaitons vous accueillir dans notre association de Danse de société ou règne bonne entente, partage, joie de vivre et la passion de la Danse.



(cha- cha, rock, valse, tango, salsa, etc...)

Les cours ont lieu (hors vacances scolaires) dans la salle du sous-sol du groupe scolaire de Bouafle rue des Charnelles.

Le mardi avec Mme DESMOUILLIERES Sophie coach d'une formation de représentation Le jeudi et le vendredi avec Mr

Alain DURET notre professeur diplômé.

Tout au long de l'année, nous organisons des soirées dansantes à thème où tout le monde est convié. Notre association célébrera ses 25 ans d'existence au cours de l'année 2023.

Nous vous convions à fêter notre anniversaire lors d'une soirée dansante. (La date sera fixée ultérieurement)

Contact :

Antoine LUPO

☎ 06 87 46 79 08

📧 bouafle.bad@gmail.com



Les petits lutins de Bouafle

L'association les petits lutins de Bouafle créée en décembre 2015 est née de la volonté de soutenir les assistantes maternelles et les parents de jeunes enfants non scolarisés dans leur quotidien autour d'un environnement de partage, de communication le tout dans l'intérêt de l'enfant et ainsi rompre avec l'isolement.

L'assemblée générale est en septembre de chaque année. Le fonctionnement de notre association est basé sur le bénévolat de ses membres et le partage des qualités et compétences de chacun afin d'optimiser l'accueil des enfants, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous proposons 3 matinées d'éveil par semaine le lundi, le jeudi et le vendredi de 9h à 11h30 salle des associations, bâtiment du « Tilleul », rue de la Croix Boussay à Bouafle.

Nous souhaitons offrir aux enfants qui nous sont confiés un univers différent et les amener progressivement vers la sociabilisation très recherchée par les parents et nécessaire à leur entrée future à l'école, sans remettre en question le rythme de chacun.

Nous avons un partenariat avec Olivier Navarro, le bibliothécaire de Bouafle. Il ouvre exceptionnellement les portes de sa bibliothèque le vendredi matin aux lutins. Avoir accès aux livres est très important dans notre démarche d'éveil culturel des enfants.

Par la même, nos matinées permettent aux assistantes maternelles d'échanger entre elles et avec les parents adhérents, de partager leurs expériences et de répondre aux éventuelles difficultés, créant ainsi un réseau d'entraide très apprécié de nos membres.

Contact et renseignements :

Chantal Gossé

Présidente

☎ 06 03 62 45 45

Houda El Mzouti

Secrétaire

☎ 06 21 03 78 82

Blog <http://lespetitslutinsdebouafle.centerblog.net>



Association chasse de Bouafle

Contact et renseignement : Monsieur Thierry GAUTIER – Tél : 01 30 90 02 79

La boule Bouaflaise

Mr GLAIROT – Tél : 06 12 80 35 98



Les trailers de Fonds de Cayenne

Contact et renseignement : LOIC JAUEN – Tél : 06 29 07 13 45 www.trailseinemauldre.com

De fil en aiguille



Venez nous rejoindre pour apprendre la technique patchwork ou pour faire du point compté, du point de croix, de la broderie, ...

Horaires du club : Lundi et/ou mardi de 14h à 16h30/17h environ. Lieu : la salle des Associations au Tilleul

- Entrée rue de la Croix Boussay près de la halte-garderie
N'hésitez pas à venir nous voir coudre ou vous renseigner.

Vous pouvez également nous proposer votre savoir-faire dans d'autres travaux manuels (perle, collier, cartonnage, ...)

Coordonnées de la présidente :

Mme DAUNIS Colette, 5 rue Neuve 78410 BOUAFLE

☎ 01 30 95 27 78



Anim'ados



Créée en 2019, l'association Anim'ados entame sa 4^e saison auprès des jeunes bouaflais de la 6^e à la terminale afin d'organiser une sortie tous les 2 mois.

Le principe est de payer une cotisation annuelle de 14€ puis une participation entre 10 et 20€ par sortie.

Sorties prévues en 2023 : futsal, soirée raclette ou pizza sur Bouafle, Koezio, baptême plongée, karting.



Contact et renseignements :

Emmanuelle Rayssac

☎ 06 49 25 17 01

Johann COTTEN

☎ 06 49 32 55 37

Aurélié Neves

☎ 06 17 06 03 82

Chrystelle Dujon-Ocket

☎ 06 60 98 95 22

✉ animadosbouafle@gmail.com

📘 Anim'ados Bouafle

📷 Instagram : animados_bouafle

Hakken-do Karate



Une nouvelle année pleine d'ambitions pour le club de HAKKEN DO KARATE de Bouafle !

Le club est ouvert à tous, à chacun ses objectifs, débutants, compétiteurs, enfants, adultes.

Envie de se remettre en bonne forme physique, le body karaté est fait pour vous, mouvements en musique, cardio, abdos, fessiers, activité intense et complète.

Plus de 80 licenciés cette année, l'équipe remercie les pratiquants pour leur fidélité. Le club a accueilli de nouvelles ceintures noires l'an passé, notamment un deuxième Dan. La saison s'est conclue avec les premières médailles pour les enfants après ces périodes de confinement.

Plus de 10 médailles l'an passé aux différents championnats, 5 qualifiés pour les championnats ou coupes de France en kata et en combat.

Une grosse motivation, le club s'appuie et participe pleinement aux activités fédérales. Venez découvrir cet art martial. Vous serez encadrés par un professeur 5^{ème} Dan avec plus de vingt ans d'expérience. Vous découvrirez un club convivial et accueillant !

Contact :

Sophie Choupeau

☎ 06.83.31.16.85

✉ hakken-do.karate@bbox.fr





Bulle d'O2

L'association Bulle d'O vous propose **un solide et complet volet sportif** avec des cours de **Remise en forme**, **Stretching**, de **Cardio**, de **Body Combat** et de **Pilate**.

REMISE EN FORME

Lundi :

20h-21h : Cardio

21h-22h : Stretching

Mercredi :

19h-20h : Course à pied & conseil pour une vie saine

19h-20h : Pilate

Pour plus d'information ou pour s'inscrire contacter l'association Bulle d'O :

📞 06 12 71 19 59

✉ e-mail : emma@ealf.fr



LE MERCREDI (RDV au stade)

Nous vous proposons de 19 heure à 20 heure, 1 heure de remise en forme articulée autour de la course à pied. Le but étant de vous faire prendre du plaisir à travers la pratique d'une activité sportive et de vous faire rentrer dans une routine au fur et à mesure des séances.

Durant cette séance nous vous donnerons de nombreux conseils dans les différents domaines tels que :

- La nutrition/hydratation
- Le matériel à utiliser

LE LUNDI (salle polyvalente)

20h-21h : séance de cardio articulée autour de différents thèmes (body combat, renforcement musculaire, enchaînement chorégraphié...).

21h-22h : séance de stretching pour améliorer souplesse et renforcement, se reconcentrer sur soi-même durant 1 heure.

Remise en forme

Lundi	20h-21h: Cardio 21h-22h: Stretching
Mercredi	Course à pied & conseil pour une vie saine de 19h à 20h
Mercredi	19h-20h Pilate

CONTACTEZ NOUS
Pour plus d'information ou pour s'inscrire
06.12.71.19.59
emma@ealf.fr
Nous vous repondrons dans les plus brefs delais

Le mercredi
(RDV au stade)
Non payant (seulement Bulle d'O2)

Nous vous proposons de 19 heure à 20 heure, 1 heure de remise en forme articulée autour de la course à pied. Le but étant de vous faire prendre du plaisir à travers la pratique d'une activité sportive et de vous faire rentrer dans une routine au fur et à mesure des séances.

Durant cette séance nous vous donnerons de nombreux conseils dans différents domaines tels que :

- la nutrition/hydratation
- le matériel à utiliser

Le lundi
(Salle polyvalente)

20h-21h: séance de cardio articulée autour de différents thèmes (bodycombat, renforcement musculaire, enchaînement chorégraphié...)

21h-22h: séance de stretching pour améliorer souplesse et renforcement, se reconcentrez sur soi-même durant 1 heure

Agenda des manifestations

(Si les circonstances le permettent)

Janvie

- 29** Galette des rois (Loisirs et culture)
Salle du sous-sol

Février

- 12** Bal des enfants (Les Amis de l'École)
Salle du sous-sol

Mars

- 12** Loto des enfants (Les Amis de l'École)
Salle du sous-sol
- 19** Commémoration de la Guerre d'Algérie (Mairie)
Cimetière
- 25** Carnaval (Loisirs et culture)
Salle du sous-sol

Avril

- 2** Audition musique (École de musique)
Salle Polyvalente
- 15** Chasse aux œufs (Les Amis de l'École)
Bois de Cardou
- 23** Tournoi de pétanque (La boule bouafraise)
Boulodrome

Mai

- 8** Commémoration de l'Armistice 1945 (Mairie)
Cimetière
- 13** Brocante (Le Club de l'Amitié)
Place de la Mairie

Jui

- 10** Fête annuelle (Les Petits Lutins)
AGORA
- 11** Tournoi de pétanque (La boule Bouafraise)
Boulodrome
- 21** Fête de la musique (Mairie)
Place de la Mairie
- 24** Kermesse des écoles (Les Amis des écoles)
Cour école primaire

Juillet

- 1** Fête du village (Mairie)
Place de la Mairie

Septembre

- 2** Forum des associations (Mairie)
Place de la Mairie
- 18** Tournoi de pétanque (La boule Boufraise)
Boulodrome

Octobre

- 8** Octobre Rose
Le Trèfle
- 14** Théâtre (Loisirs et culture)
Salle du sous-sol
- 15** Course en famille (La Bouafra)
Stade et Village
- 31** Halloween (Les amis des écoles)
Village et salle du sous-sol

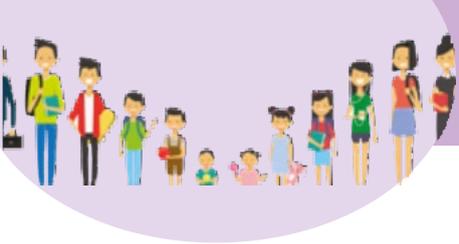
Novembre

- 11** Commémoration de l'Armistice (Mairie)
Cimetière
- 19** Bourse aux jouets (Les amis des écoles)
Salle du sous-sol

Décembre

- 2** Concert Sainte Cécile (Espérance de Bouafra)
Salle du sous-sol
- 3** Téléthon (Mairie)
Place de la Mairie
- 10** Marché de Noël (Association et Mairie)
Place de la Mairie





LE RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS



Les décrets n°98-180 du 17 mars 1998 et n°2002-446 du 29 mars 2002 ont modifié la partie législative du code du service national.

Tous les jeunes gens, garçons et filles sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du troisième mois suivant.

Les personnes devenues françaises entre la date de leur seizième anniversaire et celle de leur vingt-cinquième anniversaire doivent se faire recenser.

Ils se présentent à la mairie de Bouafle, service état-civil, munis d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille ou d'un acte de naissance.

Une attestation de recensement leur sera délivrée. Entre 16 et 18 ans, elle sera nécessaire pour être autorisé à

s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique ainsi qu'au permis de conduire.

Tout changement d'adresse devra être signalé auprès du Centre du Service National. La Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Depuis fin 1998, chaque année, ce sont environ 800 000 jeunes gens qui sont ainsi convoqués sur plus de 250 sites de Métropole et Outre-Mer.

45 jours avant la date proposée pour votre JDC, vous recevrez l'ordre de convocation sur lequel figure des renseignements pratiques et le détail de la journée.

Si la date figurant sur votre ordre de convocation ne vous convient pas, vous disposez de 15 jours pour contacter votre organisme du Service National et il vous sera alors proposé deux autres dates.

Centre du service national
Groupement de soutien de la base de défense
Centre du service national de Versailles
CS10702
78013 VERSAILLES CEDEX

📞 01 30 97 52 52

@ dsn-esnidf-csn-versailles.jdc.fct@intradef.gouv.fr

LES ELECTIONS 2023

Les prochaines élections sénatoriales auront lieu en 2023.

Ces élections permettent à un collège électoral, comprenant les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus dans le département, les conseillers départementaux et les délégués des conseils municipaux, d'élire les sénateurs, pour un mandat de 6 ans renouvelable.

Les renseignements utiles sont disponibles sur le site web du **Ministère de l'Intérieur** :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/tous-scrutins/elections-senatoriales>





LE CARNET

Naissances

BERRADA Amira née le 24/02/2022
BRATEC Florentina née le 27/04/2022
DELEURY Evan née le 06/05/2022
BENGAYOU Inaya née le 02/07/2022
POURCHET Bastien née le 15/07/2022
MARCEL DECOUX Victoria née le 18/08/2022
DE ABREU Noah née le 27/08/2022

GRANDEAU Léandro née le 03/10/2022
LENERVE Agathe née le 16/11/2022
BOUSSRIF Imrân née le 23/11/2022
FOSSE Chloé née le 27/12/2022
BOUTTIER Alec née le 28/12/2022

Mariages

GASSE Thierry et MOREL Laurence le 02/07/2022
PORRAZ Stéphane et TUOMINEN Arja le 03/07/2022
ZAMBETTI Patrice et PERRIER Dominique le 04/07/2022
BRATEC Florin-Viorel et FURTUNA Elena le 05/07/2022
ED-DYB Mohamed Redda et EL KHARRAJI Khadija le 06/07/2022

Décès

14/12/2021 HALLÉ Frédéric
12/01/2022 FERNANDEZ Jean-Gérard
28/01/2022 JOLLY épouse SIMON Marie-Ange
25/03/2022 LANDRIN veuve SALMON Denise
25/04/2022 BERNARD Maurice
07/06/2022 BOURDEAU épouse LE BOMIN Jacqueline
18/06/2022 LECUYER épouse BOUCHER Valentine
12/07/2022 CARON épouse MAILLARD Christine
14/07/2022 GUITEL épouse BIGNON Colette

24/07/2022 BAFFAULT Jean-Pierre
05/09/2022 LEFEBVRE épouse MAIER Catherine
28/09/2022 BURTIN René
17/10/2022 DAUNIS Marcel
07/11/2022 MÉVANT Guy
03/12/2022 MUCHERT Jacques
10/12/2022 LE BOMIN Philippe
13/12/2022 DRONNE ROBERT



POLICE 17
POMPIERS 18
SAMU 15
CENTRE ANTI POISON 01.40.05.48.48

MAIRIE

Tél : 01.30.95.51.18

Horaires d'ouverture au public :

Lundi 8H30 à 12H00
Mardi 8H30 à 12H00
Mercredi 8H30 à 12H00 et 14H00 à 17H30
Jeudi 8H30 à 12H00
Vendredi 8H30 à 12H00

www.bouafle.fr - mairie@bouafle.fr

Réseaux sociaux : Ville de Bouafle



GENDARMERIE

21, rue du Bel Air – ECQUEVILLY
01.34.75.50.04

RAPID'MARKET – LA POSTE

Rue Maurice Berteaux
01.34.75.94.71

ECOLE

Ecole primaire

Solène GUTIERREZ-GONZALEZ

Directrice
01.30.95.51.92

Ecole maternelle

Anne LEHMANN-MARTIN

Directrice
01.30.95.48.14

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAL

Virginie MAINOT

Directrice
Centre « Le tilleul » rue de la Croix Boussey
01.30.90.11.39

MICRO CRECHE COMMUNALE

« POMME DE REINETTE »

Isabelle MARTINEZ

Directrice
Renseignements – accueil et inscriptions
01.30.91.14.06

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Olivier NAVARRO

40, rue Maurice Berteaux
01.30.95.22.26

GARE SNCF

Les Mureaux : 08.36.35.35.35
Aubergenville 08.90.10.72.93

SAUR

4, rue Langevin, Les Mureaux
01.77.78.80.01

ASSISTANTE SOCIALE

Espace Territorial 3 Quai Albert 1^{er}
MEULAN 01.34.92.87.20

PRATICIENS DE SANTÉ DE BOUAFLE

Thérèse BUE/HERSERANT
Kinésithérapeute & Podologue
13, rue Laguillermie
01.30.90.09.71

MAISON MEDICALE

Céline PEYPOUDAT

Médecin
01.86.26.14.80

Caroline VITTE

Médecin
01.30.98.21.06

Vincent LENERVE

Orthopédiste, Orthésiste, Podologue
07.65.75.75.28

Anne Claire MUTEL

Psychologue
06.74.89.92.77

Amélie SAUVARD

Infirmière
01.30.95.02.05

Florence WULBRECHT

Reflexologue
06.31.17.03.68

MAISON PARA MÉDICALE

24 rue des charnelles

Julien DUPUIS

Ostéopathe
06.85.53.67.34

Laurine ROSSIGNOL

Ostéopathe
06.65.77.22.98

Agnès LEGER

Réflexologie, Amincissement
07.84.43.76.41

PHARMACIE

Camille ROUSTAN 01.30.95.56.10

Suite au départ de Madame CHEVALIER, nous avons le plaisir d'accueillir Madame ROUSTAN. La pharmacie herboriste de Bouafle vous rappelle que vous pouvez passer vos commandes sur son site internet sécurisé :

<https://www.medicament.com>

Vous y trouverez la phytothérapie (tisanes et compléments alimentaires), les huiles essentielles, l'orthopédie et beaucoup de conseils pour une médecine naturelle.

KEOLIS TRANSPORT Seine et Oise Est

15 rue de la senette
78955 CARRIERE S/POISSY
01.30.90.43.00

COMMUNAUTÉ URBAINE

Déchetterie :

- Informations déchets : 01.30.33.90.00

- Demande d'accès pour la déchetterie intercommunale d'Aubergenville :

<https://formulaire.demarches.gpseo.fr/dechets-copie/demande-d-acces-dechetterie/?cancelurl=https%3A//demarches.gpseo.fr/>

- Plus d'informations : <https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/gerer-mes-dechets>

- Eau et assainissement : <https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/maitrise-de-leau/leau-dans-votre-commune/eau-et-assainissement-bouafle>

SOS FEMME BATTUE

En cas de violence conjugale, il est possible d'appeler gratuitement SOS Femme battue en composant le numéro de téléphone suivant : **3919** (violence femmes info).

Il s'agit d'un numéro national de référence géré par la Fédération nationale solidarité femmes. Il permet d'obtenir une écoute et d'être informé et conseillé sur les démarches à suivre. Le service est ouvert 7 jours sur 7, y compris pendant les jours fériés. Les horaires d'appel vont de 9 heures à 22 heures du lundi au vendredi et de 9 heures à 18 heures les samedis, dimanches et jours fériés. L'appel n'apparaîtra pas sur votre prochaine facture de téléphone.

Toute personne ayant connaissance d'un cas de maltraitance sur mineur peut faire un signalement :

- aux services du département ;
- au **119** (il s'agit du service téléphonique consacré à l'enfance en danger, il pourra prévenir la justice si nécessaire) ;
- dans un commissariat ou dans une brigade de gendarmerie pour déposer une main courante ;
- au procureur de la République, dans le cas d'un agent public (enseignant, personnel hospitalier, ...) ayant eu connaissance d'un tel cas dans le cadre de ses fonctions.